



En direct du Syndicat Mixte du Montreuillois

En Bref

De février à mai

A.R.T.S.

*Artistes en Résidence
dans le Montreuillois*

Le 19 février

9h30 / 16h30

« Forum de l'Emploi »

Salle Fiolet

Berck-sur-Mer

Culture

ARTS une histoire de vous à eux. C'est parti !

Le 3 février débute la 3^e édition du dispositif ARTS



Les trois premières semaines seront consacrées

aux rencontres avec les équipes enseignantes et les acteurs culturels et sociaux du territoire afin d'imaginer des gestes artistiques et des moments de diffusion de leurs productions artistiques qui se déclineront au fil des 4 mois de résidence.

Un temps de lancement du dispositif sera organisé à la Médiathèque de Verchocq le **vendredi 21 février à 19h**, afin que Marjorie Dublicq, Carine Musel, Geneviève Pernin et Frédéric Lefever puissent vous faire découvrir leurs univers artistiques respectifs.

Vous pouvez d'ores et déjà nous faire part de votre participation en envoyant un mail à : dm.smm@orange.fr, ou par téléphone au 03-21-90-55-44

Contact : Delphine MAEYAERT / <http://artsenmontreuillois.wordpress.com/>

Information



COMMUNIQUÉ APELS - 22.01.2014

Contact : Charlotte Coudrais - 03 20 20 57 44
communication.apelsnpdc@gmail.com

14^e édition du concours

« FAIS-NOUS RÊVER-FONDATION GDF SUEZ »

DISPOSITIF UNIQUE POUR LES ACTEURS LOCAUX DE L'ÉDUCATION PAR LE SPORT

Organisé par l'Agence pour l'Éducation par le Sport (APELS)* depuis 17 ans, « Fais-nous rêver-Fondation GDF SUEZ » vise à recenser, valoriser et accompagner les initiatives locales d'éducation et d'insertion par le sport portées par les acteurs associatifs. Unique en France, ce dispositif permet aux associations d'intégrer un réseau, de bénéficier d'un soutien financier et d'une valorisation médiatique, ainsi que d'un accompagnement personnalisé pendant 2 ans.

CARACTÉRISTIQUES DU CONCOURS

LE CALENDRIER

- 20 décembre 2013 - 15 mars 2014 : Inscriptions en ligne
- Avril - Juin 2014 : Sélection des lauréats et remise des prix régionale
- Novembre 2014 : Jury et remise des prix nationale
- Novembre 2014 - Novembre 2015 : Accompagnement des associations sélectionnées pour l'École « Fais-nous rêver-Fondation GDF Suez »

LES PARTICIPANTS

Ce concours s'adresse à toutes les structures de type associatif et coopératif à but non lucratif utilisant le sport comme outil d'éducation, de prévention et d'insertion sociale.

LES THÉMATIQUES

Pour être éligibles au concours, l'action présentée doit s'inscrire dans l'un des trois enjeux prioritaires définis par l'APELS :

- Sport et éducation des jeunes
- Insertion sociale et professionnelle par les activités physiques et sportives
- Vivre ensemble sur les territoires

Par ailleurs, au delà des 3 thématiques nationales, une attention particulière sera portée en région sur les **projets portés par les jeunes (16-25 ans)**.

Grâce au soutien du Conseil Régional et à la présence d'une antenne de l'APELS dans la région, de **nombreuses associations du Nord-Pas de Calais pourront prétendre au titre régional puis national de Lauréat "Fais-nous rêver"**.

Les lauréats du concours pourront bénéficier :

- du 1^{er} réseau des acteurs de l'éducation par le sport en France
- d'une valorisation médiatique régionale et nationale
- d'un accompagnement personnalisé par le biais de l'École « Fais-nous rêver-Fondation GDF Suez ».
- d'une dotation financière d'une moyenne de 1500 euros

Renseignements et inscriptions sur www.apels.org !

* Créée en 1996, l'Agence pour l'Éducation par le Sport (APELS) est une association nationale indépendante et apolitique, sans but lucratif, qui vise principalement à apporter des réponses en termes d'éducation, d'insertion et de vivre ensemble par le biais de l'activité physique et sportive. Pour cela, elle conçoit, expérimente et développe des outils de soutien et d'accompagnement en direction des associations et institutions (État, collectivités, fédérations, clubs etc.). En 17 ans l'APELS est devenu le premier réseau européen des acteurs l'éducation par le sport.

SCOT

Le jeudi 30 janvier 2014, le Comité Syndical a approuvé le Schéma de Cohérence Territoriale du Syndicat Mixte du Montreuillois (SCOT).

LA VOIX DU NORD
SAMEDI 1^{er} FÉVRIER 2014

PAYS DU MONTREUILLOIS

En marche vers une future communauté d'agglomération



L'approbation du schéma de cohérence territoriale, jeudi, est la première étape vers une future communauté d'agglomération.

Judi matin, les présidents des quatre communautés de communes du Pays maritime et rural du Montreuillois (Opale Sud, communautés de communes Mer et Terres d'Opale, du canton d'Hucqueliers et du Montreuillois) étaient réunis au théâtre de Montreuil, pour approuver le schéma de cohérence territoriale (SCOT). Après l'enquête publique qui s'est achevée fin novembre, le commissaire enquêteur a rendu ses conclusions. Certaines, considérées comme positives, ont amené plusieurs aménagements au projet.

Le SCOT a une valeur juridique, deux mois après sa publication, qui est effective à ce jour. Les documents d'urbanisme locaux et autres documents sectoriels devront donc être rendus compatibles avec les orientations, dans un délai de trois ans. Il sera rendu exécutoire par le préfet dans deux mois.

Si durant l'enquête publique, des observations ont été jugées pertinentes, d'autres n'ont pas donné lieu à modification. Il a été tenu compte des réserves émises par les services de l'État. Certaines autres ne sont pas juridiquement pertinentes. À noter qu'il est toujours prévu de réaliser un cam-

ping 5 étoiles en retrait de la bande littorale, même si ce ne sera pas à Colline-Beaumont. Il y aurait des investisseurs pour ce projet, estimé stratégiquement. Le projet d'aménagement de Stella-Plage, lui, est maintenu à la grande satisfaction de Walter Kahn. Le SCOT a été approuvé à l'unanimité, moins la voix de Bruno Roussel qui s'est abstenu. Les présidents des quatre communautés de communes ont fait part de leur satisfaction. Jean-Marie Krajewski (Opale Sud) a fait remarquer qu'ils avaient su laisser de côté leurs divergences : « Il est important de s'inscrire dans une perspective d'avenir pour le territoire. » Pour Bruno Béthouart (CCM), la démarche a été positive et complémentaire : « Il faut maintenant travailler à la gouvernance avec toutes ses attractivités. » Jean-François Compiègne (CCCH) a estimé avoir tiré son épingle du jeu et apprécié la bonne répartition des espaces. Pour Daniel Fasquelle (CCMTO), il s'agit d'une étape qui devrait conduire vers une communauté d'agglomération, ce que tous les présidents ont confirmé. ■

► Pour aller plus loin : scot-pays-montreuillois.proscot.fr

LES ÉCHOS
DU TOUQUET
Mercredi 5 février 2014

LE TOUQUET 11

SCOT

« Le Montreuillois est maintenant un territoire reconnu et structuré »

Moment historique pour le syndicat mixte du Montreuillois jeudi matin avec l'adoption du Schéma de Cohérence Territoriale. Un document qui déterminera le visage futur des villages de l'arrondissement de Montreuil.

C'est non sans fierté que Daniel Fasquelle, président du syndicat mixte du Montreuillois, a annoncé l'adoption officielle du SCOT par les quatre communautés de communes qui sont Touquet, Montreuil, Berck et Hucqueliers. Lors des vœux du Syndicat Mixte, Daniel Fasquelle a rappelé les grandes étapes du projet. « Cela a pris trois ans, des heures de réunions. Aujourd'hui, nous avons en main une feuille de route pour les années qui viennent ». Pour Daniel Fasquelle, le Montreuillois est



Daniel Fasquelle, président du syndicat mixte du Montreuillois, s'est réjoui de l'adoption du SCOT. Il a aussi évoqué le regroupement des communautés de communes (Touquet, Hucqueliers, Berck et Montreuil) en une communauté d'agglomération.

plus que jamais dans la course : « Le Montreuillois est maintenant un territoire reconnu et structuré ». Malgré la crise et un certain ralentissement économique, le président du syndicat mixte veut rester optimiste.

« Il faut continuer à avoir des projets économiques car c'est là où on trouvera du travail ». Daniel Fasquelle a d'ailleurs rappelé les efforts réalisés depuis quelques années : plateformes d'initiatives, espace info formation,

dispositif boutique (aider les entreprises à mieux maîtriser l'outil informatique). « Le territoire s'est mobilisé pour se donner les moyens de mieux lutter contre le chômage », Daniel Fasquelle a également évoqué l'avenir :

« Je souhaite que l'on fusionne nos communautés de communes pour en faire une communauté d'agglomération. C'est d'ailleurs dans la logique du SCOT. Plutôt que d'avoir des fonctionnaires de quatre communautés de communes autant les mettre tous ensemble. On pourra ainsi lutter contre Boulogne, Calais, Arras ou Dunkerque ». Daniel Fasquelle a également évoqué la création « d'une agence de développement (Montreuillois développement). Nous devons avoir notre propre outil. Il y a encore du pain sur la planche ».

UN CHIFFRE

4, c'est le nombre de communautés de communes (Berck, Montreuil, Le Touquet et Hucqueliers) qui composent le Syndicat Mixte du Montreuillois.

Mathieu VERGOIN



Cérémonie de vœux au Théâtre de Montreuil.

